**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Nouvelle formation professionnelle supérieure dans la branche automobile**

**Premier interlocuteur dans le domaine de l’après-vente**

***Berne, le 14 décembre 2021* – *La branche automobile suisse lance une nouvelle formation professionnelle supérieure: le cursus «Conseillère de service automobile/conseiller de service automobile avec brevet fédéral» démarrera au printemps 2022 en Suisse alémanique. En Suisse romande, la première formation a commencé en novembre.***

La dynamique de la branche automobile se reflète dans des formations et des formations continues adaptées en permanence aux besoins actuels. Cela concerne également les différentes filières de formation professionnelle supérieure de l’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA). La formation «Conseillère/Conseiller de service à la clientèle dans la branche automobile avec brevet fédéral» a fait l’objet d’une révision approfondie. En étroite collaboration avec des experts de la branche, des partenaires de formation ainsi que les importateurs et leurs académies, l’Union des garagistes suisses a entièrement remanié le cursus et l’a remplacé par «Conseillère/Conseiller de service automobile avec brevet fédéral».

Les conseillers de service automobile sont les interfaces centrales dans les garages. Ils analysent et évaluent le besoin en service et en entretien lors de la réception du véhicule avec le client. Ils expliquent clairement au client les aspects techniques de la demande actuelle et la durée probable des travaux. Ils élaborent les premiers diagnostics, fixent les rendez-vous, coordonnent les ordres et assurent la communication entre le client, les différents secteurs du garage et les entreprises partenaires. Des compétences importantes pour l’avenir, comme les nouvelles technologies de propulsion, ont été intégrées dans cette formation exigeante. «La formation tient compte du rôle du garagiste en tant que prestataire de services de mobilité», explique Olivier Maeder, responsable de la formation au sein de la direction de l’UPSA. «Une grande importance est donc accordée à l’organisation de la relation client ainsi qu’aux compétences autour des thèmes du conseil et de la vente.»

Les participants à la nouvelle formation développent un talent polyvalent pour les questions techniques et administratives et apprennent à être des interlocuteurs compétents pour leur clientèle et les collaborateurs du garage. Les débouchés en tant que conseillère/conseiller de service automobile sur le marché du travail sont excellents, car le domaine du «service après-vente» présente un grand potentiel de développement. En obtenant leur diplôme, les candidats remplissent en outre les conditions d’admission à la formation continue suivante, à savoir «Gestionnaire d’entreprise diplômé(e) secteur automobile».

Légende de la photo: Les exigences à l’égard des professionnels de la branche automobile vont croître. L’UPSA adapte en permanence ses nombreuses formations et formations continues.

**De plus amples informations** sont disponibles après d’Olivier Maeder, direction de l’UPSA Formation, tél. 031 307 15 35, courriel olivier.maeder@agvs-upsa.ch. **Coordination :** Serina Danz, Communication & médias UPSA, tél. 031 307 15 43, courriel serina.danz@agvs-upsa.ch.

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures : fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9 000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

** Textes et photos disponibles en téléchargement sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch)**, dans la rubrique « Communiqués de presse »**

** Abonnez-vous à la newsletter des métiers de l’automobile:** [**www.autoberufe.ch/fr/Newsletter-Inscription**](http://www.autoberufe.ch/fr/Newsletter-Inscription)